

Réserve de Biosphère et Forêts

Une réserve de biosphère est une aire écologique représentative dotée de 3 fonctions essentielles : la **conservation** de l'environnement (des paysages, des bois, des forêts, des étangs, des pâtures, des écosystèmes, ou des espèces...) le **développement** (économique et humain dans une notion de développement durable) et **logistique** (elle permet de fournir un soutien à la recherche, à l'éducation tout en surveillant activement le milieu).

Une réserve de biosphère est intégrée dans le programme scientifique de l'UNESCO.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Site de démonstration de développement durable et de respect de l'environnement, la réserve de biosphère doit avant tout répondre aux besoins des générations actuelles sans mettre en péril la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Il existe environ 500 réserves de biosphère réparties dans une centaine de pays dont la France. L'ensemble de ces réserves constituent un réseau mondial qui fait office de cadre aux échanges d'informations et d'expériences.

Proposées par les gouvernements nationaux, ces réserves de biosphère font l'objet d'une reconnaissance internationale tout en demeurant sous juridiction des états.

“

La France gère ses propres réserves de biosphère...

Les réserves de biosphère, mises en place par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) sont des sites d'apprentissage pour un développement durable et la protection de l'environnement.

Les réserves de biosphère sont des zones comprenant des écosystèmes terrestres, marins et côtiers. Chaque réserve favorise des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable.

Elles sont « des sites de soutien pour la science au service de la durabilité » – des lieux spéciaux où tester des approches interdisciplinaires afin de comprendre et de gérer les changements et les interactions entre systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité.

Marais
Audomarois

Camargue
(delta du
Rhône)

Bassin de la
Dordogne

Cévennes

Commune
de Fakarava

Vallée du
Fango

Fontainebleau
et Gâtinais

l'Archipel
de
Guadeloupe

Iles et Mer
d'Iroise

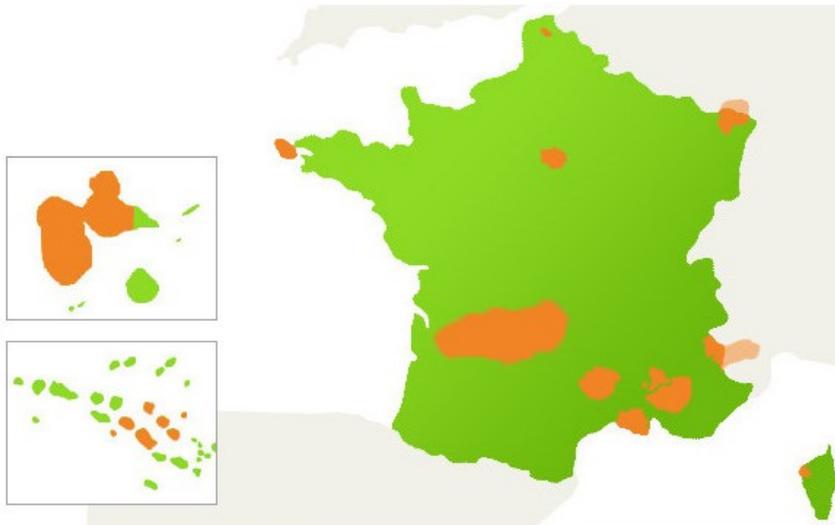
Luberon
Lure

Mont
Ventoux

Mont-Viso

Vosges du
Nord-Pfälzerwald

Les Réserves de biosphère en France



TROIS ZONES : UNE RÉSERVE DE BIOSPHERE

Les réserves de biosphère sont dotées de trois zones interdépendantes visant à remplir trois fonctions liées, qui sont complémentaires et se renforcent mutuellement :

- L'aire (les aires) centrale(s) comprend (comprendent) un écosystème strictement protégé qui contribue à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la variation génétique.
- La zone tampon entoure ou jouxte les aires centrales et est utilisée pour des activités compatibles avec des pratiques écologiquement viables susceptibles de renforcer la recherche, le suivi, la formation et l'éducation scientifiques.
- La zone de transition est la partie de la réserve où sont autorisées davantage d'activités, ce qui permet un développement économique et humain socio-culturellement et écologiquement durable.

Site de l'ONU des réserves de biosphère

Forêt Investissement sera à même de vous informer lors de l'achat ou la vente de votre forêt ou de votre étang sur les dispositions environnementales propres au site en réserve de biosphère.